



Établissement de
LILLE

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



SOMMAIRE

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?	3
2. Fiche informative de synthèse	3
1 - Présentation de l'établissement :	3
2 - Prestations proposées par l'établissement :	3
3 - Information sur l'accessibilité des prestations :	4
4 - Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :	4
5 - Formation du personnel :	5
3. Les pièces administratives	6

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus¹ de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité avant le 30 septembre 2017.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

2. Fiche informative de synthèse

1 - Présentation de l'établissement :

Raison sociale : DIDEROT EDUCATION CAMPUS LILLE

Adresse : 3 rue Jeanne Maillotte - 59000 Lille LILLE

Activité : Enseignement supérieur

Site web : <https://diderot-education.com/>

: 04 67 920 910 @ : contact@diderot-education.com

Identité du représentant légal : Alexandra ALLAL, Directrice Générale

SIRET : 432 480 598 00114

Catégorie ERP : 5ème catégorie

Effectif maximal (usagers, personnels et sous-traitants) accueilli : 100

2 - Prestations proposées par l'établissement :

Formation diplômantes ou certifiantes en présentiel, du Bac+2 au Bac+5

¹ Décret n°2017-431 du 28 Mars 2017 et arrêté du 19 Avril 2017

3 - Information sur l'accessibilité des prestations :

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble de son public, Diderot Education Campus LILLE, établissement ERP de 5ème catégorie, dispose d'équipements adaptés :

L'accueil se fait dès l'entrée dans le bâtiment, permettant au personnel sur place de répondre à toutes les demandes et d'orienter facilement les étudiants.

Un ascenseur dessert les salles présentes au 1er étage, rendant ainsi l'ensemble du site accessible au public accueilli.

Les portes d'accès aux différents espaces ont une largeur réglementaire permettant le passage d'un fauteuil roulant.

Des sanitaires adaptés sont présents dans l'établissement.

4 - Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité :

L'ascenseur présent dans l'établissement permet l'accès à toutes les prestations de l'établissement.

Equipement	Maintenance effectuée	Information du personnel sur l'utilisation	Signature de l'autorité/exploitant
L'ascenseur dessert le niveau R+1	L'entretien est assuré par le syndicat de copropriété de l'immeuble de même que l'ensemble des équipements d'accessibilité des parties communes du bâtiment. Pour le détail de ces équipements et de leur maintenance, se référer au registre public d'accessibilité du bâtiment. Vous pouvez le demander à l'adresse suivante : julie.dumont@vilogia-premium.fr	Pas de formation spécifique	

5 - Formation du personnel :

Pour les ERP de 5^{ème} catégorie :

L'ensemble du personnel a été sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap au moyen d'une note d'information.

Les formations qui seront réalisées seront répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Dates	Nom de la formation	Nom des Participants	Signature de l'autorité/exploitant

3. Les pièces administratives

Vous devrez faire apparaître dans cette section certains documents en fonction de votre situation. Télécharger sur le site internet du CDG27 le fichier Excel « Pièces adm en fonction de l'ERP » pour savoir quelles pièces communiquer.

- Lille - avis favorable de la commission de sécurité
- Plaque de sensibilisation du personnel à l'accueil des personnes en situation de handicap